

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 1 (1906)
Heft: 38

Artikel: Causerie du docteur
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-256275>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR TOUT AVIS
et communications

S'adresser
à la rédaction du

LE PAYS

Pays du dimanche

à
Porrentruy

—
TELEPHONE

DU DIMANCHE

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

Causerie du docteur

Les enfants difficiles à table

Comme moi, mes chères lectrices, vous connaissez ces petits pâlots, très nerveux et très secs qui, à table, boudent, font grise mine, prennent des airs dégoûtés devant tous les aliments qu'on leur présente.

— Charlot, voyons, mange ta soupe ou je vais te fouetter.

Charlot ne mange pas sa soupe et on ne le fouette pas.

Mieux eût valu, alors, ne pas le menacer de la dite correction. En éducation, il faut toujours aller jusqu'au bout de sa promesse.

— Emile, je veux que tu manges du bouilli. Songe que tu seras soldat, et alors il t'en faudra avaler du bouilli !

Ce que ça l'indiffère. Emile, cette perspective éloignée d'être soldat !

Présentement, il s'agit d'avalier ce bouilli et voilà ce dont il ne se soucie guère.

Devant le tribunal des hygiénistes, une question se pose :

Emile et Charlot ont-ils raison ou ont-ils tort de se « défilier » devant la soupe et le bouilli ?

Tout d'abord, avant de crier sur eux, il s'agit de connaître leur santé.

Il faut poser en principe qu'un enfant, mu par l'instinct de conservation, ne boude jamais contre son ventre.

S'il refuse de manger, c'est que la nature lui commande l'abstinence.

S'il boude devant un aliment particulier, c'est qu'éclairé par une expérience antérieure il sent que cet aliment va lui nuire.

Pourquoi persister dans cette erreur qu'un enfant doit manger de tout ?

Je me rappelle que, quand j'étais enfant, j'allais passer mes vacances chez une de mes tantes. A sa table, tous les dimanches triomphait une fraise de veau. Cette fraise là, à l'œil, ne me disait déjà rien qui vaille... Mais, au goût, c'était de l'horreur. Bien stylé pourant sur la nécessité de manger de tout, j'avais consciencieusement ma part... Mais c'était réglé ; trois heures après, j'étais malade comme une bête... Diarrhée, vomissements... toute la lyre, quoi !

Croyez-vous vraiment que je n'eusse pas mieux fait d'avalier un œuf à la coque ?

La fidélité au bouilli est un des articles fondamentaux de la famille française.

Notez que ce bouilli n'est le plus souvent qu'un produit inerte et sans valeur puisque les quelques principes nutritifs ont passé dans le bouillon.

Nous ne pouvons pourtant, allez-vous me dire, soumettre nos enfants à un régime spécial, les dorloter, leur permettre de manger de ceci et de ne pas manger de cela. C'est en faire de petits sybarites, des êtres parfaitement insupportables.

D'accord.

De qui j'entends seulement prendre la défense ici ? C'est de ces petits dyspeptiques en herbe, qui sont légion par ce temps de neurasthénie débordante, de surmenage scolaire intensif. Observez de près ces petits êtres délicats des villes, à la peau fine, aux yeux clignotants et inquiets, aux mouvements saccadés, et vous verrez qu'une certaine catégorie d'aliments leur est contraire.

Vous les forcez d'avalier ce ragoût ou cette tranche de rosbœuf.

— Gauthier ne pouvait rien dire de plus ! fit-elle, puis avec un sourire affectueux : Parlez-moi de vous, mignonne ; dites-moi un peu ce que vous avez fait ces dernières semaines ? Je vous trouve bien fatiguée, auriez-vous été souffrante ? Vous avez besoin de changer d'air et de prendre quelques distractions, n'allez-vous pas vous absenter ?

— Il n'en est pas question, j'en suis très aise, car cela me coûterait bien en ce moment... Denise m'a écrit qu'elle comptait vous rejoindre sans tarder. Quand arrive-t-elle ? Je voudrais le savoir, peut-être aura-t-elle reçu des nouvelles de Chine.

— Je n'ose pas l'espérer. Elle ne m'a pas écrit aujourd'hui, mais hier encore il n'y avait rien. Elle doit venir dimanche avec son mari : nous quittons Paris ensemble quelques jours après, c'est à dire aussitôt que mon gendre aura terminé l'affaire qui l'appelle ici.

Chantal eut un cri douloureux :

Et bien ! les voilà qui, quelque temps après, sont pris de rougeur à la face, de douleurs à la tête, de baillements, de lassitude extrême. Ils refusent de faire leurs devoirs et d'apprendre leurs leçons.

— Ah ! paresseux, tu refuses de travailler. Eh bien, on te mettra au pain sec, on te séparera de tes camarades et on te privera de promenades.

A quoi aboutit cette sévérité inexorable ?

A détraquer de plus en plus cette machine fragile.

Hélas, plus elle « flanche » et plus redouble la sévérité des maîtres et des parents.

Que de fois, écartant le soi-disant coupable, j'ai plaidé sa cause auprès des parents trop zélés qui voulaient faire passer tous leurs enfants sous la même fourche caudine !

Ce que je ne saurais trop répéter aux papas et aux mamans, c'est qu'à notre époque de détraquage général il faut savoir étudier chaque enfant et lui appliquer l'hygiène et le régime qui lui conviennent.

Les malheureux petits sont les héritiers de nos misères et de nos tares, et c'est notre sang vicié qui a passé en eux.

Loin de les accuser, il faut les plaindre et les soigner.

Les enfants doivent se reposer

le dimanche et le jeudi

Il n'est question, partout, que du repos du dimanche.

Les grèves y ont poussé. La loi nouvelle le consacre. L'Eglise l'ordonne.

Et c'est quand tout le monde se libère ainsi, que l'enfant se voit condamné de plus en plus aux travaux forcés, tout le long de la semaine.

— Oh !... vous partez !... Qui donc me parlera de Gauthier quand vous ne serez plus ici ?

M^{me} Lenorcy tressaillit à l'accent de cette exclamation. Cependant, dût son cœur de mère se briser en combattant ainsi le bonheur de son fils, son devoir était de ne pas soutenir Chantal dans la résistance passive qu'elle opposait à son père. Elle n'avait presque pas moins à lutter contre elle-même, pour faire souffrir cette enfant qu'elle aimait depuis de si longues années, mais il le fallait, sous peine de tromper la confiance du banquier. Pressant tendrement la jeune fille entre ses bras pour adoucir l'effet de ses paroles, elle répondit presque bas :

— Ma pauvre chérie, ayez le courage d'oublier votre rêve d'un jour, je vous en prie... Ne vous souvenez de Gauthier que pour demander à Dieu de le protéger et de me le ramener sain et sauf. Je suis sûre que vos prières nous obtiendront cette

Feuilleton du Pays du dimanche 36

Honneur pour Honneur

par Marie Stéphane.

Chantal vit passer dans les yeux de M^{me} Lenorcy, la même expression étrange qu'il l'avait frappée dans le regard de Gauthier, au soir de leur dernière entrevue. Mais comme chez le fils, cette lueur n'eut aussi chez la mère que la durée d'un éclair.

Elle reprit aussitôt sa physionomie habituelle, et n'eut été cette sorte de consécration qui marque au front ceux dont la douleur prie en leur donnant une expression de majesté à nulle autre semblable, elle eût semblé la même qu'avant la cruelle épreuve qui en frappant son fils l'avait atteinte au plus intime d'elle-même.